



## 21<sup>ème</sup> CONCOURS INTERNATIONAL MUSIQUE DE CHAMBRE – LYON

### QUINTETTE À VENT

Mardi 14 au Samedi 18 avril 2026

---

*“Le dévouement de votre concours à la musique de chambre représente un modèle exemplaire dans le monde entier. Le grand intérêt du public, combiné au travail remarquable des célèbres jurys, démontre que votre concours reste un des plus élevés de notre Fédération”.*

**Benjamin Woodroffe**, secrétaire général

Fédération mondiale des concours internationaux de musique, mai 2016

---

- 2004 : TRIO AVEC PIANO
  - 2005 : QUINTETTE DE CUIVRES
  - 2006 : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
  - 2007 : DUO VIOLON ET PIANO
  - 2008 : QUINTETTE À VENT
  - 2009 : QUATUOR À CORDES
  - 2011 : TRIO AVEC PIANO
  - 2012 : QUINTETTE DE CUIVRES
  - 2013 : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
  - 2014 : DUO VIOLON ET PIANO
  - 2015 : QUATUOR À CORDES
  - 2016 : DUO VIOLONCELLE ET PIANO
  - 2017 : QUINTETTE À VENT
  - 2018 : TRIO AVEC PIANO
  - 2019 : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
  - 2021 : DUO VIOLON ET PIANO
  - 2022 : DUO VIOLONCELLE ET PIANO
  - 2023 : TRIO AVEC PIANO
  - 2024 : QUATUOR À CORDES
  - 2025 : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
- 

Le CIMCL reçoit le soutien de :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Centre national de la musique, Université Lumière Lyon 2, Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, Sacem, Diagonale immobilier, Fondation Safran pour la musique, Groupe Caisse des Dépôts, Domino Assist'm, Gardette industrie, System 2 Consulting, Calixa Group, Crédit mutuel enseignant, Groupe Acti Conseil, Initiative Octalfa, Fondation Salabert, RSM expertise comptable, Atelier de lutherie Alexandre Snitkovski, Lyon Parc Auto, Cercle des amis du concours, La Belle Saison, Académie musicale de Villecroze, Palazzetto Bru Zane, The Violin Channel

Le Concours International de Musique de Chambre – Lyon est adhérent depuis 2007 à la **Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique (FMCIM)**.

## **REGLEMENT**

Le vingtième-et-unième concours international de musique de chambre de Lyon (*CIMCL*) s'adresse aux **Quintettes à vent**. Ce concours est ouvert aux artistes, de toutes nationalités, nés après le 14 avril 1993.

Le concours décernera un 1<sup>er</sup> prix, un 2<sup>ème</sup> prix, un 3<sup>ème</sup> prix et plusieurs prix spéciaux.

Le concours se déroulera à Lyon en France du mardi 14 au samedi 18 avril 2026.

## **JURY**

**Carlo Colombo**, basson - Lyon

**Philippa Davies**, flûte - Londres

**Pascal Moraguès**, clarinette - Paris, Lausanne

**Alexei Ogrintchouk**, hautbois - Genève, Amsterdam

**Milena Viotti**, cor - München, Genève

La composition du jury pourra être modifiée en cas d'incapacité de l'un de ses membres.

## **INSCRIPTION**

**Date limite d'inscription : 31 décembre 2025 à 23H59**

Les candidats devront envoyer **par mail** un dossier d'inscription comprenant les documents suivants :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée au format Excel ou compatible (.xlsx)
- Le **formulaire Biographies et répertoire** complété au format word ou compatible (.doc)
- 2 photographies du Quintette (**noir et blanc, 300 dpi min., format paysage + portrait**)
- Une image de la **carte d'identité** (pdf ou jpeg) de chacun des artistes
- Le règlement des **frais d'inscription** de 250 € pour le Quintette. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés, même si le Quintette n'est pas sélectionné pour participer au concours.
- Un **lien internet** vers l'enregistrement vidéo des œuvres de la **pré-sélection** (youtube, vimeo, dropbox, etc.)

Le règlement se fera par **virement** à l'ordre de :

**Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL)**

Nom et adresse de la banque:

**Crédit mutuel Enseignant** – 179 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - France

Code banque: 10278

Code guichet: 07390

N° de compte: 00023559201

clé RIB: 78

IBAN : FR76 1027 8073 9000 0235 5920 178

BIC (SWIFT) : CMCIFR2A

CIMCL

11 place Tobie Robatel 69001 Lyon

Les frais de change et de virement sont à la charge des candidats. **Merci d'indiquer le nom du Quintette pour identification de votre virement.**

## **ADMISSION**

La direction du concours a nommé un jury de présélection constitué de spécialistes de la discipline et de musiciens professionnels :

- [Joël Nicod](#), ex. corniste de l'Orchestre national de Lyon, ex. professeur de musique de chambre au Conservatoire de Lyon, ex. Fondateur et directeur du CIMCL
- Membres de [l'Ensemble Ouranos](#) (1<sup>er</sup> prix du CIMCL 2017)
- Membres du [Quintette K-ssiopée](#) (2<sup>ème</sup> prix CIMCL 2008)

Les candidats devront fournir avant le 31 décembre 2025, 23H59 un **enregistrement vidéo, sans montage**, des deux œuvres. Les œuvres pourront être enregistrées séparément.

- György Ligeti, Six bagatelles, n°1, n°2, n°3, (1953) – 7'
- Anton Reicha, Quintette en mi mineur op.88, n°1, 1<sup>er</sup> mouvement (Introduction, Andante, Allegro ma non troppo) – 9'

La vidéo devra être adressée sous forme de lien de streaming : Youtube, Dropbox, Vimeo, etc. Les artistes doivent être filmés avec un plan fixe. La vidéo devra être clairement identifiable (noms du Quintette, nom des œuvres + compositeur, date et lieu de l'enregistrement).

Seuls les dossiers complets seront étudiés. Les candidats seront informés **par mail** de leur admission définitive au plus tard le 10 février 2026.

10 à 15 quintettes seront sélectionnés pour prendre part aux épreuves à Lyon.

L'ordre de passage des candidats sera déterminé par la direction du concours quelques semaines avant le début des épreuves dans le souci d'offrir une programmation globale équilibrée et diversifiée au public de l'événement.

## **VOYAGE ET HEBERGEMENT**

Les voyages, l'hébergement et les frais de séjour sont à la charge des candidats.

Des chambres chez l'habitant seront proposées. Elles seront attribuées en priorité aux artistes les plus éloignés de Lyon qui en font la demande. Merci de faire savoir votre intérêt pour un hébergement chez l'habitant, après le résultat des présélections.

## **RECEPTION**

Les candidats devront se présenter obligatoirement sur le lieu du concours dès le **lundi 13 avril 2026 entre 14H00 et 18H00**, munis de justificatifs d'identité, pour confirmer leur participation.

## **REPETITIONS**

Des salles de travail seront mises à disposition des candidats à partir du lundi 13 avril 14H et pendant toute la durée du concours. Un planning équitable d'occupation des salles de travail sera établi par la direction du concours.

## **EPREUVES**

Les épreuves seront publiques et libres d'accès. Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats ou de faire jouer certains mouvements des œuvres interprétées. L'ordre des pièces est laissé libre au choix des candidats.

Les épreuves pourront être enregistrées (audio et vidéo) en vue de retransmissions (en direct ou en différé) sur différents médias (Université Lumière Lyon 2, Violin Channel, Facebook live...).

La partition de la création sera disponible à partir de février 2026. Les candidats sélectionnés en seront informés.

Les épreuves pourront être enregistrées (audio et vidéo) en vue de retransmissions (en direct ou en différé) sur différents médias (Université Lumière Lyon 2, Violin Channel, France Musique, Radio Classique).

## **PROGRAMME**

Pour laisser la possibilité aux Quintettes de montrer l'étendue de leur travail, dans les différents styles, les ensembles pré-sélectionnés joueront tous 2 récitals.

A l'issue de cette série, 3 à 4 Quintettes seront choisis par le jury pour un grand récital en forme de finale. Les candidats devront choisir des œuvres différentes à chaque récital. Les œuvres des présélections peuvent être rejouées pendant les récitals.

### **PHASE 1 : 14, 15 et 16 avril – Grand amphithéâtre Université Lumière Lyon 2**

Chaque Quintette devra présenter **2 récitals (A et B) de 25 à 30'**, incluant à sa guise :

1. \*Au moins, une œuvre originale (extraits ou intégrale) parmi Georges Onslow, Giuseppe-Maria Cambini, Anton Reicha, Guy Ropartz, François-René Gebauer, Paul Taffanel
2. Au moins une œuvre originale (extraits ou intégrale) écrite par une compositrice
3. Au moins une œuvre originale (extraits ou intégrale) écrite après 1960
4. La création, commande du CIMCL à Thibault Perrine (durée env. 12'). Partition disponible à partir de février 2026
5. Les arrangements et les orchestrations ne sont pas autorisés pour ces récitals à l'exception des adaptations réalisés par les compositeurs eux-mêmes

\* en partenariat avec le Palazzetto Bru Zane – Centre de musique romantique française

### **PHASE 2 : Samedi 18 avril – Salle Molière**

Chaque Quintette devra présenter un récital d'une heure environ incluant :

**Un programme libre en Quintette à vent de 35' à 40'** maximum incluant obligatoirement une œuvre originale (extraits ou intégrale).

Les arrangements sont acceptés. Les candidats seront jugés aussi sur leur capacité à choisir et à élaborer un programme de concert.

### **Un des recueils suivants avec Harpe (15 à 20') – partitions disponibles à partir de novembre 2025 aux éditions Klarthe** (<https://www.klarthe.com/index.php/fr/editions>)

1. 24 Préludes op.34 de Dimitri Chostakovitch, orchestration de Fabrice Pierre. Choisir entre 10 à 12 numéros
2. *Ma Mère l'Oye* de Maurice Ravel, orchestration de Fabrice Pierre (*Prélude, Pavane de la Belle au bois dormant, La Danse du Rouet, Le petit Poucet, Les entretiens de la Belle et de la Bête, Laideronnette, Impératrice des Pagodes, Jardin féérique*). Choisir au moins 5 pièces.
3. *Children's corner* de Claude Debussy, orchestration de Fabrice Pierre. En entier

Les candidats devront choisir les pièces dans 1 seul recueil avec harpe. Un.e harpiste sera mis à disposition des candidats et une **répétition sera possible le vendredi 17 avril dans la Salle Molière avec chaque finaliste.**

Bien prévoir vos propres instruments spéciaux **piccorno, cor anglais, clarinette mib** pour les pièces le nécessitant. Un **contrebasson** sera disponible sur place pour le concours.

## **PRECISIONS**

Les candidats veilleront à ne pas dépasser les durées maximums indiquées.

La direction du concours indiquera aux candidats l'ordre des récitals (Récital A, Récital B) en avril. Les candidats restent libres de l'agencement des pièces à l'intérieur de chaque récital.

Les candidats ne joueront pas plusieurs fois sur scène la même journée, à l'exception des finalistes qui seront amenés à rejouer lors du concert de remise des prix, un ou deux extraits, la soirée du samedi 18 avril.

Plusieurs prix spéciaux honorifiques viendront récompenser les interprétations spécifiques, les originalités, la conception des récitals, l'attention à la musique contemporaine, des coups de cœur... La liste de ces distinctions sera précisée lors de la confirmation d'inscription.

## **RECOMPENSES**

### **Palmarès principal**

- 1<sup>er</sup> prix : 8.000 €
- 2<sup>ème</sup> prix : 5.000 €
- 3<sup>ème</sup> prix : 3.000 €

### **Prix spéciaux**

- Prix des étudiants de musicologie de l'Université Lyon 2 pour la meilleure interprétation de la création : 1.000€
- Prix du public, doté par la Caisse des Dépôts : 1.000€
- Prix de l'engagement à défendre le répertoire écrit par des compositrices

### **Prix développement de carrière : valeur globale 20.000 €**

- Prix Belle Saison : série de concerts, résidence, développement de projets artistiques
- Prix Académie musicale de Villecroze : masterclass et résidence

L'intitulé des prix est susceptible d'être modifié par la direction du concours avant le début des épreuves. Les prix devront être partagés à parts égales entre les membres du Quintette.

Plusieurs **engagements professionnels** pourront être proposés aux lauréats, qui s'engagent à tout mettre en œuvre pour honorer ces propositions.

### **Palazzetto Bru Zane – Centre de musique romantique française (Venise)**

[www.bru-zane.com](http://www.bru-zane.com)

### **Festival du Prieuré de Chirens**

[www.prieuredechirens.fr](http://www.prieuredechirens.fr)

### **Musée en Musique de Grenoble**

[www.museeenmusique.com](http://www.museeenmusique.com)

### **Festival de Besançon**

[www.festival-besancon.com](http://www.festival-besancon.com)

### **Les Scènes du Jura, Dole**

[www.scenesdujura.com](http://www.scenesdujura.com)

### **Radio France Musique**

Invitation dans l'émission *Généralions France musique, le Live* présentée par Clément Rochefort

[www.francemusique.fr/personne/clement-rochefort](http://www.francemusique.fr/personne/clement-rochefort)

### **Saison Jeunes Talents (Archives nationales – Paris)**

[www.jeunes-talents.org](http://www.jeunes-talents.org)

### **Festival Radio France Occitanie – Montpellier**

[lefestival.eu/](http://lefestival.eu/)

### **Les Pianissimes**

[www.pianissimes.org](http://www.pianissimes.org)

### **Le Quattro Stagioni Festival à Pietrasanta (Italie)**

<https://www.facebook.com/people/Le-Quattro-Stagioni/100095596980055/>

## **CONCERT DES LAUREATS**

La cérémonie remise des prix se tiendra le samedi 18 avril en soirée et sera l'occasion d'un concert des lauréats. Les artistes devront recevoir personnellement leurs récompenses et seront tenus d'y jouer un extrait du programme des épreuves, en accord avec la direction du concours. Le concert pourra être enregistré.

Chaque musicien lauréat jouant pour le concert de clôture percevra chacun un cachet de 180€ bruts pour leur prestation lors du concert des lauréats.

## **DELIBERATION**

Le jury est composé d'au moins 5 personnalités du monde musical choisies par la direction du concours. Le président du jury est nommé par la direction du concours. Le jury délibérera à l'issue des 3 premiers jours de récital puis à l'issue du dernier jour (finale). Les décisions du jury sont sans appel.

## **ENREGISTREMENT ET DIFFUSION**

La Direction du concours se réserve le droit d'enregistrer tout ou partie des épreuves, de photographier ou filmer les candidats aux fins de publicité, archivage, diffusion télévisuelle, internet ou radio, en conformité avec les droits des artistes musiciens français (article L 212-3 du Code de la Propriété intellectuelle).

## **OBLIGATIONS**

L'inscription au concours implique l'acceptation par les candidats de toutes les clauses du règlement. La version française du règlement aura seule valeur légale et officielle. En cas de litige, seules les autorités sises à Lyon sont compétentes.

## **LIEUX DU CONOURS**

### **Université Lumière – Grand Amphithéâtre (récitals A et B)**

18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

<https://www.univ-lyon2.fr/campus/grand-amphitheatre>

### **Salle Molière (finale)**

20 quai de Bondy – 69005 Lyon

## **ADRESSE ADMINISTRATIVE DE CORRESPONDANCE**

### **Concours international de musique de chambre de Lyon (CIMCL)**

11 place Tobie Robatel 69001 Lyon - France

Tel : +33 (0)6 52 14 80 45

Email : [contact@cimcl.fr](mailto:contact@cimcl.fr)

Site internet : [www.cimcl.fr](http://www.cimcl.fr)